

CONSEIL DU QUARTIER

Goise-Champommier-Champclairot

Du 1er octobre 2008

RELEVE DE CONCLUSION

PRESENTS:

<u>Elus municipaux</u>: Annick DEFAYE (Co-Présidente élue), Jacques TAPIN, Adjoint au maire; Pilar BAUDIN, Adjointe au maire; Franck MICHEL, Adjoint au maire; Denis THOMMEROT, Conseiller municipal; Elisabeth BEAUVAIS, Conseillère municipale.

Membres conseil de quartier: Marylène FOURNIER (Co-présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Elyette AMIOT, Philippe AUBINEAU, Marie-Cécile BALOGE, Michel BARRE, Sylvie BAULT, Marc BILLARD, Joël CHATE, Dominique CLOUZEAU, Erwan DOITTEAU, Claude DUCORNETZ, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Dominique FORT, Eric FOUCAUD, Stéphanie GILA, Gérard GOY, Marie-Josephe GOY, Magali HAUTENAUVE, Odile HILLERET MENARD, Thierry HOSPITAL, Marie-Paule MILLASSEAU, Régis MOINARD, Monique PAIN-BALIROS, Bernard PENICAUD, David PICARD, Viviane PIQUEREAU, Marie-Françoise PRONOST, Claude RAYMOND, Stéphane RAYNEAU, Pascale RIVAUD, Laurent SARRAUD, Thierry SEGURET, Claudette SIMONNET, Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Roselyne VILLEMUR, Thierry WELTER.

Excusés: Francis VACKER, Valérie POINT, Christine UBERTI.

Absents: Estelle LACAYRELLE, Jean-Claude SIGOIGNE,

Démission : Elodie TESSON.

<u>Agents municipaux</u>: Laurence FAUCON, Directrice du service Vie participative; Denis GONTIER, Adjoint d'animation; Mélanie LUCAS, Adjoint d'animation.

Public: 5 personnes

• Ouverture de la séance : 20h40

Annick DEFAYE souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier : élus, agents municipaux et conseillers de quartier. Elle remercie notamment les nouveaux conseillers d'avoir bien voulu tenter l'aventure de la démocratie participative. Elle rappelle combien l'équipe municipale est attachée au débat citoyen et précise qu'elle ne doute pas que les débats et échanges au sein du conseil seront riches et fructueux. Elle souhaite que chacun puisse s'exprimer en toute sérénité et toute simplicité.

Elle présente l'ordre du jour de la séance et invite les participants à se présenter.

I. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER : présentation d'un diaporama commenté par Jacques TAPIN

Il débute sa présentation par :

1. Le co-président habitant, son rôle:

- > Principal lien d'information entre le conseil de quartier et la Mairie.
- Représentant des membres du conseil.
- > Relais pour les demandes et projets des habitants.
- Interlocuteur privilégié du service Vie participative et des services municipaux.
- Animateur de réunions du bureau et du conseil.

On retiendra qu'il est le garant du respect de l'intérêt général des demandes du conseil. Il est le co-signataire des fiches de proximité avec l'élu municipal.

Le co-président habitant est élu par les membres du conseil de quartier au scrutin majoritaire, uninominal (vote à bulletin secret).

La co-présidence : co-président habitant et co-président élu (nommé par la municipalité) assure une meilleure organisation des travaux du conseil.

2. Le bureau, son rôle:

- ➤ Prépare l'ordre du jour des séances publiques (environ 3 semaines avant chaque conseil).
- Demande des informations à la Ville en vue de la séance de conseil.
- > Demande l'intervention des élus thématiques ou adjoints et des techniciens.
- Vérifie que les sujets à traiter relèvent bien de l'intérêt général.
- Réunit les responsables de commissions pour présenter les dossiers.

Le bureau est composé des deux co-présidents et de 4 à 6 conseillers volontaires.

3. Les groupes de travail et/ou commissions, leur rôle :

- > Suivre et traiter les demandes exprimées.
- Etre force de propositions pour des projets.
- Résoudre les problèmes.

Ils sont ouverts aux conseillers de quartier et à toute personne intéressée.

II. ELECTION DU CO-PRESIDENT HABITANT

L'appel à candidature est lancé par la co-présidente élue.

Marylène FOURNIER est candidate à la co-présidence.

Lors du vote : - 34 voix en sa faveur, 3 nuls sur 40 suffrages exprimés.

- 1 voix pour Mme MILLASSEAU
- 1 voix pour Gérard GOY
- 1 voix pour Thierry WELTER

III. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

7 personnes sont volontaires :

- Gérard GOY
- Thierry WELTER
- Joël CHATE
- Odile HILLERET MENARD

- Laurent SARRAUD
- Régis MOINARD
- -Marie-Paule MILLASSEAU

Le bureau est élu à l'unanimité.

IV. CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL

Le conseil souhaite:

Réactiver le groupe de travail sur l'aménagement de l'aire de jeux de Massujat (aire pilote accessible aux handicapés, enfants et préados). Il est composé de :

Philippe AUBINEAU Monique BALIROS PAIN Thierry WELTER Gérard GOY

Marie GOY

Mettre en place un groupe de travail d'une zone de circulation apaisée, composé de :

Marie-Paule MILLASSEAU Stéphane RAYNEAU

- Mettre en place un groupe de travail écologie populaire (développer les pistes cyclables, sorties nature...). Aucune inscription à ce jour.
- Constituer une commission sécurité / vie quotidienne, composé de : Thierry WELTER
- Commission relation avec les lycées. Aucune inscription à ce jour.

V. <u>ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT EN LIEN AVEC LE SERVICE VIE PARTICIPATIVE</u>

Une réflexion est menée au sein des services sur la création d'un espace collaboratif sur le site « Vivre à Niort » ; cet espace permettra aux conseillers de quartier de déposer et consulter divers documents (compte-rendu de conseil de quartier, décision du bureau...).

VI. ECHANGES

Clinique Inkerman : où en est le projet de la crèche multi accueil ? Que va devenir la caserne des pompiers après son déménagement ?

Actualiser la carte de visualisation des conseillers de quartier pour mieux se rendre compte de leur répartition sur le quartier.

La séance est levée à 23h00
×
Coupon d'inscription
À remettre à la mairie de quartier, au service de la Vie participative (Hôtel de Ville) ou par mail.
<u>Nom :</u>
Prénom:
Je souhaite m'inscrire au :
□ Groupe de travail sur l'air de jeux de Massujat
□ Groupe de travail aménagement d'une zone de circulation apaisée
☐ Groupe de travail écologie populaire
□ Commission sécurité / vie quotidienne
□ Commission relation avec les lycées